

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales (parts de catégorie I)	9 mai 2019	Québec
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement élevé (parts de catégorie I)		- Colombie-Britannique
Portefeuille SociétéTerre 100 % actions (parts de catégories A, C, F et I)		- Alberta
Portefeuille FNB Avisé de Revenu fixe (parts de catégories C, F et I)		- Saskatchewan
Portefeuille FNB Avisé Conservateur (parts de catégories C, F et I)		- Manitoba
Portefeuille FNB Avisé Équilibré (parts de catégories C, F et I)		- Ontario
Portefeuille FNB Avisé Croissance (parts de catégories C, F et I)		- Nouveau-Brunswick
Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale (parts de catégories C, F et I)		- Nouvelle-Écosse
Portefeuille FNB Avisé 100 % actions (parts de catégories C, F et I)		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Element Fleet Management Corp.	14 mai 2019	Ontario
Emera Incorporated	9 mai 2019	Nouvelle-Écosse
FNB Emerge ARK Innovation de rupture mondiale	14 mai 2019	Ontario
FNB Emerge ARK Génomique et biotechnologies		
FNB Emerge ARK Innovation des technologies financières		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Emerge ARK IA et mégadonnées FNB Emerge ARK Technologies autonomes et robotique		
FNB Emerge ARK Innovation de rupture mondiale	14 mai 2019	Ontario
FNB Emerge ARK Génomique et biotechnologies		
FNB Emerge ARK Innovation des technologies financières		
FNB Emerge ARK IA et mégadonnées FNB Emerge ARK Technologies autonomes et robotique		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	13 mai 2019	Ontario
Glacier Credit Card Trust ^{MD}	14 mai 2019	Ontario
Mandat privé canadien de dividendes CI Mandat privé de base d'actions mondiales	10 mai 2019	Ontario
Summit Industrial Income REIT	9 mai 2019	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Milestone Pharmaceutiques Inc.	14 mai 2019	Québec
BMO Fonds du marché monétaire BMO Fonds d'obligations BMO Fonds	14 mai 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
d'obligations de base		
BMO Fonds d'obligations de base Plus		
BMO Fonds d'obligations mixtes		
BMO Portefeuille diversifié de revenu		
BMO Fonds d'obligations de marchés émergents		
BMO Fonds de revenu à taux variable		
BMO Fonds mondial diversifié		
BMO Fonds mondial de revenu mensuel		
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles		
BMO Fonds d'obligations mondiales stratégiques		
BMO Fonds de croissance et de revenu		
BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée		
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II		
BMO Fonds de revenu BMO Fonds hypothécaire et de revenu à court terme		
BMO Fonds d'actions privilégiées		
BMO Fonds FNB mondial d'obligations gestion tactique		
BMO Fonds d'obligations américaines à rendement élevé		
BMO Fonds universel d'obligations		
BMO Fonds asiatique de croissance et de revenu		
BMO Fonds de l'allocation de l'actif		
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes		
BMO Fonds d'actions canadiennes		
BMO Fonds canadien d'actions à grande capitalisation		
BMO Fonds d'actions canadiennes sélectionnées		
BMO Fonds concentré d'actions mondiales		
BMO Fonds concentré d'actions américaines		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
de sociétés canadiennes à dividendes élevés		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes		
de banques canadiennes		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes		
de sociétés européennes à dividendes élevés		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes		
de sociétés américaines à dividendes élevés		
BMO Fonds de dividendes		
BMO Fonds européen (BMO Fonds mondial équilibré)		
BMO Fonds mondial de dividendes		
BMO Fonds mondial d'actions		
BMO Fonds mondial de croissance et de revenu		
BMO Fonds d'infrastructures mondiales		
BMO Fonds d'occasions de croissance		
BMO Fonds FNB d'actions internationales		
BMO Fonds d'actions internationales		
BMO Fonds valeur internationale		
BMO Fonds japonais		
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes à faible volatilité		
BMO Fonds d'actions multi-factorielles		
BMO Fonds de dividendes nord-américains		
BMO SIA Fonds ciblé d'actions canadiennes		
BMO SIA Fonds ciblé d'actions nord-américaines		
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables (<i>auparavant, BMO Fonds zéro combustible fossile</i>)		
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds FNB dividendes gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial d'actions gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique		
BMO Fonds de dividendes américains		
BMO Fonds FNB d'actions américaines		
BMO Fonds d'actions américaines		
BMO Fonds d'actions américaines Plus		
BMO Fonds leadership féminin		
BMO Fonds canadien d'actions à faible capitalisation		
BMO Fonds des marchés en développement		
BMO Fonds mondial à petite capitalisation		
BMO Fonds de métaux précieux		
BMO Fonds de ressources		
BMO Fonds américain à petite capitalisation		
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe		
BMO Portefeuille FNB de revenu		
BMO Portefeuille FNB conservateur		
BMO Portefeuille FNB équilibré		
BMO Portefeuille FNB croissance		
BMO Portefeuille FNB actions de croissance		
BMO Fonds équilibré en dollars US		
BMO Fonds de dividendes en dollars US		
BMO Fonds indice-actions en dollars US		
BMO Fonds du marché monétaire en dollars US		
BMO Fonds américain de revenu mensuel en dollars US		
BMO Catégorie asiatique de croissance et		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
de revenu		
BMO Catégorie actions canadiennes		
BMO Catégorie dividendes		
BMO Catégorie mondiale de dividendes		
BMO Catégorie mondiale énergie		
BMO Catégorie mondiale d'actions BMO		
Catégorie FNB mondial à faible volatilité		
BMO Catégorie Chine élargie		
BMO Catégorie valeur internationale		
BMO Catégorie actions américaines		
BMO Portefeuille de revenu		
CatégorieSélectMD		
BMO Portefeuille équilibré		
CatégorieSélectMD		
BMO Portefeuille croissance		
CatégorieSélectMD		
BMO Portefeuille actions de croissance		
CatégorieSélectMD		
BMO Catégorie Portefeuille FNB de revenu		
BMO Catégorie Portefeuille FNB équilibré		
BMO Catégorie Portefeuille FNB		
croissance		
BMO Catégorie Portefeuille FNB actions de		
croissance		
BMO Fonds Étape Plus 2022		
BMO Fonds Étape Plus 2025		
BMO Fonds Étape Plus 2026		
BMO Fonds Étape Plus 2030		
BMO Portefeuille de revenu FondSélectMD		
BMO Portefeuille équilibré FondSélectMD		
BMO Portefeuille croissance		
FondSélectMD		
BMO Portefeuille actions de croissance		
FondSélectMD		
BMO Portefeuille à revenu fixe		
FiducieSélectMD		
BMO Portefeuille de revenu		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FiducieSélectMD		
BMO Portefeuille conservateur FiducieSélectMD		
BMO Portefeuille équilibré FiducieSélectMD		
BMO Portefeuille croissance FiducieSélectMD		
BMO Portefeuille actions de croissance FiducieSélectMD		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif Revenu		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2020		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2025		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2030		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2035		
BMO Portefeuille de retraite revenu		
BMO Portefeuille de retraite conservateur		
BMO Portefeuille de retraite équilibré		
BMO Fonds à revenu fixe Réduction du risque		
BMO Fonds d'actions Réduction du risque		
BMO Portefeuille de revenu AscensionMC		
BMO Portefeuille conservateur AscensionMC		
BMO Portefeuille équilibré AscensionMC		
BMO Portefeuille croissance AscensionMC		
BMO Portefeuille actions de croissance AscensionMC		
First Asset Canadian Convertible Bond Fund	10 mai 2019	Ontario
First Asset Reit Income Fund		
First Asset Utility Plus Fund		
First Asset Canadian Dividend Opportunity Fund		
FNB Horizons Indice uranium mondial	13 mai 2019	Ontario
FNB Horizons Indice de fonds de		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
couverture Morningstar FNB Horizons Devises mondiales à rendement absolu FNB Horizons Rotation saisonnière		
Fonds alternatif de titres de crédit de qualité supérieure CI Lawrence Park <i>(auparavant, le Fonds alternatif de titres de crédit de qualité supérieure Lawrence Park)</i> Fonds alternatif d'obligations à rendement absolu CI Marret <i>(auparavant, le Fonds alternatif d'obligations à rendement absolu Marret)</i> Fonds alternatif de croissance mondiale CI Munro <i>(auparavant, le Fonds alternatif de croissance mondiale Munro)</i>	14 mai 2019	Ontario
Fonds d'actions canadiennes Brandes Fonds de valeur des marchés émergents Brandes Fonds d'actions globales à petite capitalisation Brandes Fonds d'actions internationales Brandes Fonds stratégique d'actions canadiennes Morningstar Fonds d'actions canadiennes Sionna Fonds d'actions globales Brandes Fonds d'opportunités mondiales Brandes Fonds d'actions américaines à petite capitalisation Brandes ¹ Fonds obligataire canadien Bridgehouse <i>(auparavant, Fonds obligataire canadien Greystone)</i> Fonds multiactif des marchés émergents Lazard Fonds de revenu équilibré mondial Lazard Portefeuille dynamique Morningstar Portefeuille équilibré Morningstar Portefeuille prudent Morningstar Portefeuille de croissance Morningstar	14 mai 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille modéré Morningstar Fonds de revenu stratégique Sionna (auparavant, Fonds équilibré canadien Sionna) Fonds d'opportunités Sionna		
Portefeuille canadien EdgePoint Portefeuille mondial EdgePoint Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint	14 mai 2019	Ontario
Vanguard Global Balanced Fund Vanguard Global Dividend Fund Vanguard Windsor U.S. Value Fund Vanguard International Growth Fund	8 mai 2019	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de rendement amélioré Purpose (auparavant le Fonds Revenu SCM et Infrastructure Purpose)	13 mai 2019	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 mai 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	10 mai 2019	3 novembre 2017
Banque de Montréal	8 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	8 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	8 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	8 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	8 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	9 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	9 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	13 mai 2019	1 ^{er} juin 2018
Banque Nationale du Canada	8 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	8 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	10 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	10 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	10 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	10 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	10 mai 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	13 mai 2019	3 juillet 2018
Bell Canada	8 mai 2019	20 mars 2018
Capital Power Corporation	9 mai 2019	11 mai 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 mai 2019	13 février 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 mai 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 mai 2019	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	8 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	8 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	8 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	9 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	9 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	9 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	9 mai 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	10 mai 2019	28 juin 2018

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Bausch Health Companies Inc.

Vu la demande présentée par Bausch Health Companies Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 17 avril 2019 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets de premier rang pour un montant maximal de 2 milliards de dollars US, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 30 avril 2019.

Patrick Théorêt

Directeur du financement des sociétés

Projet SEDAR n° 2902841

Décision n°: 2019-FS-0048

Société Financière Daimler Canada Inc.

Vu la demande présentée par Société Financière Daimler Canada Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 24 avril 2019 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets à moyen terme qui sera effectué dans le cadre d'un programme auquel participe la société mère de l'émetteur, Daimler AG, et certaines autres filiales, le tout suivant les termes d'un prospectus devant être déposé annuellement auprès des autorités européennes compétentes, et conformément aux autres informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 13 mai 2019.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Projet SEDAR n° 2904877

Décision n°: 2019-FS-0055

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Alliance Growers Corp.	2018-08-31	312 286 \$
API Labs Inc.	2018-09-07	475 000 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2018-06-07	10 186 100 \$
Banque Nationale du Canada	2018-09-11	20 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2018-09-05	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2018-09-05	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2018-09-06	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2018-09-07	5 000 000 \$
Bridging Mid-Market Debt Fund LP	2018-09-04	22 164 193 \$
Bridging Mid-Market Debt RSP Fund	2018-09-04	8 281 789 \$
C Hôtels Le Navigateur inc.	2018-09-05 au 2018-09-10	6 200 000 \$
CGI Fund Capital CAD Corp.	2018-09-04 au 2018-09-12	515 000 \$
Chalice Gold Mines Limited	2018-09-07	435 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Edgewater Wireless Systems Inc.	2018-09-04	220 000 \$
EESstor Corporation	2018-09-05	884 990 \$
Eigen Innovations Inc.	2018-09-04	2 499 997 \$
Enhanced Pet Sciences Corp.	2018-09-07	3 895 130 \$
Equiton Balanced Real Estate Fund Trust	2018-09-04	10 000 \$
Fonds de placement privés à revenu fixe plus à long terme Sun Life	2018-08-31	35 150 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2018-09-04 au 2018-09-07	646 746 \$
Green Growth Brands Ltd.	2018-08-30	15 683 000 \$
Harbour Equity JV Development Fund IV	2018-09-10	6 838 000 \$
Kensington Private Equity Fund	2018-09-06	5 579 167 \$
Kimberley Mining Limited	2018-08-29	21 181 260 \$
McDonald's Corporation	2018-08-15	47 070 248 \$
Morrison Laurier Mortgage Corporation	2018-09-04	5 000 000 \$
Romspen Mortgage Investment Fund	2018-09-04	19 760 250 \$
The Huck Finn Fund VII, a series of Survival Economics Companies Investments, LLC	2018-08-27	52 532 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2018-09-06	2 760 500 \$
Trez Capital Prime Trust	2018-09-04 au 2018-09-10	979 872 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-09-04 au 2018-09-10	7 927 007 \$
Trez Capital Yield Trust US	2018-09-04 au 2018-09-06	51 330 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
UBS AG, Jersey Branch	2018-09-06 au 2018-09-12	3 544 974 \$
Vitality CBD Natural Health Products Inc.	2018-09-06 au 2018-09-14	2 159 310 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Laboratoires Engagement Inc.

Vu la demande présentée par Laboratoires Engagement Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 24 avril 2019 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus simplifié provisoire, dont le visa provisoire sera octroyé le ou vers le 2 mai 2019, et du prospectus simplifié s'y rapportant (le « prospectus »), incluant les documents intégrés par renvoi dans le prospectus (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur émergent au sens du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, RLRQ, c. V -1.1, r. 24;
2. Le placement envisagé aura lieu uniquement dans quatre provinces du Canada;
3. Le montant du placement envisagé est minime;

4. Aucune sollicitation ne sera effectuée auprès d'investisseurs du Québec;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait le 2 mai 2019.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2019-FS-0047

Summit Industrial Income REIT

Vu la demande présentée par Summit Industrial Income REIT (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 29 avril 2019 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2019, lequel sera déposé en version anglaise sur SEDAR le ou vers le 8 mai 2019, ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant (collectivement, les « documents visés ») qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 8 mai 2019 (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus préalable de base se rapportant au prospectus préalable de base provisoire.

Fait le 7 mai 2019.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2019-FS-0053

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.